



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E32438

VALABLE JUSQU'AU 24/10/2026

ÉDITÉ LE 17/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1975

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 18/11/2010
1 647 136

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SENLIS

Siret : 780 561 403 00103

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 3106640-001-

Assurance Responsabilité Travaux :

ALLIANZ IARD 58763113

Assurance Responsabilité Civile :

AXA ASSURANCES IARD XFR0068041LI/XFR0067549LI

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2026

Raison sociale : CIEPIELA ET BERTRANUC

13 AVENUE DES NOISETIERS
PARC ALATA
60100 CREIL

Téléphone : 03 44 28 05 05

Fax : 03 44 25 24 05

Portable :

Site Internet :

E-mail : contact@ciepiela-bertranuc.fr

Responsabilité légale :

ROFEL DAVID, JACOB, JEAN PRÉSIDENT

Effectif moyen : 68

Tranche de classification : EFF4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	16/06/2026
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ²	17/07/2024
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	16/06/2026
5261	Entretien et maintenance d'installation de chauffage avec chaudière en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	27/09/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Chaudière bois	16/02/2023
o Poêle ou insert bois	16/02/2023
o Pompe à chaleur : chauffage	21/06/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	21/06/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.